



États financiers annuels

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Genus Capital Management Inc. (" Genus "), le gestionnaire du Fonds, et approuvés par son conseil d'administration. La direction de Genus est responsable des informations et des déclarations contenues dans ces états financiers et dans d'autres sections des états financiers.

Genus maintient des processus appropriés pour garantir la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites dans la note 2 des états financiers. Les informations financières utilisées ailleurs dans ce rapport sont cohérentes avec celles présentées dans les états financiers.

Le conseil d'administration de Genus est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser l'exercice des responsabilités de la direction en matière d'information financière, y compris les contrôles internes et les processus d'audit.

/s/ Stephen Au
Directeur général
Genus Capital Management Inc.

/s/ Leslie G. Cliff
Président du conseil d'administration
Genus Capital Management Inc.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de
Fonds d'actions à impact élevé Genus

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de **Genus High Impact Equity Fund** [le "Fonds"], qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que les états du résultat global, les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, et les notes annexes aux états financiers, y compris les informations importantes sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes internationales d'information financière ["IFRS"].

Base de l'avis

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement admises au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport consacrée *aux responsabilités de l'auditeur dans le cadre de l'audit des états financiers*. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie applicables à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent le rapport de gestion sur la performance du Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce , d'examiner si elles sont matériellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou si elles semblent autrement comporter des inexactitudes importantes.

Nous avons obtenu le rapport de gestion sur la performance du fonds avant la date du présent rapport d'audit. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en faire état dans le présent rapport d'audit. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité du Fonds à poursuivre son activité, de la présentation, le cas , des questions relatives à la continuité de l'exploitation et de l'application du principe de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que d'agir ainsi.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de la supervision du processus d'information financière du Fonds.



Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement admises au Canada permette toujours de détecter une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes d'audit généralement admises au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons notre scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Nous avons également :

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction.
- Conclure sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations connexes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent amener le Fonds à ne plus être en situation de continuité d'exploitation.
- Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents de manière à donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus pour l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris les déficiences significatives du contrôle interne que nous avons identifiées au cours de notre audit.

Vancouver, Canada
28 mars 2024

Ernst & Young LLP

Chartered Professional Accountants



Fonds d'actions à impact élevé

Genus

État de la situation financière

Au 31 décembre (exprimé en dollars américains)	2023		2022	
Actifs				
Actif circulant				
Argent liquide	\$	880,936	\$	251,403
Investissements		75,229,343		60,261,114
Dividendes à recevoir		77,808		77,373
Marges déposées sur les contrats à terme		2,311,892		2,597,936
Gain non réalisé sur les contrats à terme		143,782		68,021
Souscriptions à recevoir des porteurs de parts		47,297		6,191
Total des actifs		78,691,058		63,262,038
Passif				
Passif à court terme				
Dettes et charges à payer		27,508		23,848
Distributions à verser aux porteurs de parts		124		100
Rachats à payer aux porteurs de parts		9,493		9,734
Perte non réalisée sur les contrats à terme		344,669		96,209
Total du passif (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables)		381,794		129,891
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (série O)	\$	78,309,264	\$	63,132,147
Unités rachetables en circulation (note 5)				
		606,802		540,676
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (série O)	\$	129,05	\$	116,77

Au nom du conseil d'administration de Genus Capital Management Inc :

/s/ Leslie G. Cliff
Directeur

/s/ Wayne W. Wachell
Directeur

État du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre (Exprimé en dollars américains)	2023		2022	
Revenu				
Revenus (pertes) d'intérêts à des fins de distribution	\$	91,772	\$	83,785
Revenus de dividendes		1,220,219		1,304,481
Gain de change sur les liquidités		3,218		9,772
Revenus des prêts de titres		19,342		3,917
Autres variations de la juste valeur des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Charges d'intérêt négatives		(209)		(1,561)
Plus-value (moins-value) nette réalisée sur la vente d'investissements		4,538,605		(4,075,027)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme		(277,709)		1,369,254
Variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées sur les investissements et les produits dérivés		7,008,537		(4,485,358)
Total des revenus (pertes)		12,603,775		(5,790,737)
Dépenses				
Frais de mandataire		4,920		4,538
Frais d'audit		8,371		1,628
Honoraires du comité d'examen indépendant		2,645		2,325
Frais de garde		9,669		7,225
Frais d'information des porteurs de parts		32,238		26,145
Autres dépenses administratives		113,754		99,098
Coûts de transaction		168,333		165,772
Charges d'intérêts		591		1,821
Total des dépenses de fonctionnement		340,521		308,552
Bénéfice (perte) d'exploitation		12,263,254		(6,099,289)
Retenues à la source		(380,330)		(181,397)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au titre des opérations (série O)	\$	11,882,924	\$	(6,280,686)
Nombre moyen pondéré d'unités au cours de l'année		554,458		550,333
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant des opérations par part (série O)	\$	21,43	\$	(11,41)

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre (Exprimé en dollars américains)	2023		2022	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice (série O)	\$	63,132,147	\$	71,546,065
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables provenant des opérations		11,882,924		(6,280,686)
Distributions aux détenteurs de parts rachetables				
Revenus nets des investissements		(1,456,500)		(1,020,276)
Plus-values		(3,697,491)		-
Total des distributions aux détenteurs de parts rachetables		(5,153,991)		(1,020,276)
Transactions de parts rachetables				
Émission d'unités rachetables		8,192,760		5,751,828
Réinvestissement des unités rachetables		5,153,335		1,019,723
Rachat d'unités rachetables		(4,897,911)		(7,884,507)
Augmentation (diminution) nette des transactions de parts rachetables		8,448,184		(1,112,956)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables		15,177,117		(8,413,918)
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice (série O)	\$	78,309,264	\$	63,132,147

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'actions à impact élevé

Genus

Tableau des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre (Exprimé en dollars américains)	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Produit de la vente d'investissements	\$ 81,376,593	\$ 73,884,060
Achat d'investissements	(84,793,314)	(73,482,658)
Dividendes reçus, nets de retenue à la source	839,454	1,120,818
Intérêts reçus, à l'exclusion du gain sur les billets à court terme	91,772	83,785
Intérêts payés	(591)	(1,821)
Revenus des prêts de titres	19,342	3,917
Intérêts négatifs sur les investissements	(209)	(1,561)
Dépenses de fonctionnement payées	(167,937)	(153,419)
Produit net des règlements de produits dérivés	8,335	8,940
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	(2,626,555)	1,462,061
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux détenteurs de parts rachetables, nettes des distributions réinvesties	(632)	(462)
Encaissement de l'émission de parts rachetables	8,151,654	5,791,309
Montants payés pour les unités rachetées	(4,898,152)	(7,879,549)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	3,252,870	(2,088,702)
Gain de change sur les liquidités	3,218	9,772
Augmentation (diminution) nette des liquidités	629,533	(616,869)
Liquidités au début de l'année	\$ 251,403	\$ 868,272
Liquidités à la fin de l'année	\$ 880,936	\$ 251,403

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds d'actions à impact élevé Genus

Tableau du portefeuille d'investissement

[Exprimé en dollars américains].

Au 31 décembre 31, 2023

Actions ou valeur nominale	Description	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% du portefeuille total
Actions				
Matériaux				
4,700	Steel Dynamics Inc.	377,666	555,070	0.7
155,600	Svenska Cellulosa AB SCA	2,190,321	2,332,954	3.1
		2,567,987	2,888,024	3.8
Industrie				
18,700	Acuity Brands Inc.	3,143,519	3,830,321	5.1
13,900	Andritz AG	718,006	866,005	1.2
282,200	Balfour Beatty PLC	1,242,279	1,191,482	1.6
53,600	Fuji Electric Co.	2,355,384	2,307,408	3.1
73,200	Signify NV	2,171,778	2,451,698	3.3
69,700	TOTO Ltd.	1,863,426	1,835,694	2.4
		11,494,392	12,482,608	16.7
Consommation discrétionnaire				
38,400	BorgWarner Inc.	1,418,211	1,376,640	1.8
43,600	Groupe Open House Co.	1,217,342	1,293,650	1.7
		2,635,553	2,670,290	3.5
Consommateurs de base				
37,200	Colgate-Palmolive Co.	2,956,025	2,965,212	3.9
24,200	Kimberly-Clark Corp.	3,105,746	2,940,542	3.9
46,400	Sysco Corp.	3,393,866	3,393,232	4.5
27,300	Unicharm Corp.	885,729	987,200	1.3
		10,341,366	10,286,186	13.6
Soins de santé				
27,200	Dexcom Inc.	2,518,420	3,375,248	4.5
47,400	Edwards Lifesciences Corp.	3,303,683	3,614,250	4.8
24,600	Gilead Sciences Inc.	1,914,432	1,992,846	2.6
30,900	Merck & Co. Inc.	2,402,332	3,368,718	4.5
21,900	Novo Nordisk A/S	1,411,375	2,265,500	3.0
		11,550,242	14,616,562	19.4
Immobilier				
34,000	Boston Properties Inc.	2,028,163	2,385,780	3.2
852,100	Capitaland Integrated Commercial Trust	1,221,793	1,330,700	1.8
36,000	Daiwa House Industry Co. Ltd.	1,060,313	1,090,878	1.5
598,000	Centres de proximité	678,649	832,414	1.1
		4,988,918	5,639,772	7.6
Services de communication				
286,400	Pearson PLC	3,102,109	3,520,306	4.7
		3,102,109	3,520,306	4.7
Technologie de l'information				
91,900	Azbil Corp.	2,943,589	3,041,604	4.0
53,700	Cisco Systems Inc.	2,790,443	2,712,924	3.6
15,100	Dassault Systemes SE	724,013	737,853	1.0
86,200	Intel Corp.	3,115,158	4,331,551	5.8
10,480	Microsoft Corp.	3,019,640	3,940,899	5.2
6,300	NVIDIA Corp.	1,531,254	3,119,886	4.1
14,200	SMA Solar Technology AG	712,719	949,793	1.3
14,200	Splunk Inc.	1,621,371	2,163,370	2.9
		16,458,187	20,997,880	27.9
Utilitaires				
103,500	Solaria Energia y Medio Ambiente SA	1,568,157	2,127,715	2.8
		1,568,157	2,127,715	2.8
Total des actions				
		64,706,911	75,229,343	100.0
Coûts de transaction		(72,672)		
Total des investissements				
		64,634,239	75,229,343	100.0
Futures				
Nombre de contrats		Sous contrat Prix	Gain (perte) non réalisé(e) (\$)	
(37)	Futures sur la livre sterling 24 mars	1.26	(40,584)	
22	Futures sur le dollar canadien 24 mars	0.74	42,790	
7	Futures sur le dollar canadien 24 mars	0.74	13,591	
(18)	Euro Fx Futures Mar 24	1.08	(53,213)	
(30)	Yen japonais à terme 24 mars	0.70	(73,163)	
(57)	Yen japonais à terme 24 mars	0.70	(137,869)	
(6)	Couronne suédoise à terme 24 mars	0.10	(39,840)	
16	Franc suisse à terme 24 mars	1.15	87,401	
			(200,887)	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

1. OPERATIONS

Le Genus High Impact Equity Fund (anciennement Genus Fossil Free High Impact Equity Fund) (le " Fonds ") est un fonds commun de placement à capital variable établi en vertu d'une convention de fiducie conclue entre RBC Investor Services Trust, en qualité de fiduciaire du Fonds (le " fiduciaire "), et Genus Capital Management Inc. en qualité de gestionnaire du Fonds (le " gestionnaire "). Le siège du Fonds est situé au 860-980 Howe Street, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V6Z 0C8.

La publication des états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 28 ^{mars} 2024.

2. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES POLITIQUES COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ("IFRS") publiées par l'International Accounting Standards Board ("IASB") et aux exigences du Conseil des normes comptables du Canada.

a) IFRS 9, Instruments financiers

Le Fonds applique la norme IFRS 9, Instruments financiers ("IFRS 9"). La norme exige que les actifs financiers soient classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du compte de résultat ("FVTPL") ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ("FVOCI") sur la base du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation et la décision relatives à l'approche du modèle d'entreprise utilisée relèvent du jugement comptable. Pour les passifs classés comme FVTPL, les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global, à moins qu'elles n'affectent les montants comptabilisés en résultat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés, le cas échéant, au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVTPL est proche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance et de participation, des fonds d'investissement ouverts et des produits dérivés, des liquidités et d'autres créances et dettes commerciales. Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, plus les coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats et ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les investissements et les dérivés du Fonds sont évalués à la JVTPL. L'obligation du Fonds pour les actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables est présentée comme le montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. Les méthodes comptables du Fonds pour évaluer la juste valeur des investissements et des dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur nette d'inventaire ("VNI") pour les transactions avec les porteurs de parts.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est inscrit dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'y a une intention de régler sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Évaluation des investissements

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des acteurs du marché à la date d'évaluation. Les obligations, les débetures et les autres titres de créance (autres que les investissements à court terme) sont évalués à la moyenne des cours acheteur et vendeur fournis par des courtiers en valeurs mobilières reconnus à une date d'évaluation, au moment que l'administrateur, à sa discrétion, juge approprié. Les investissements à court terme sont évalués au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les titres, les contrats à terme sur indice et les options sur indice qui sont cotés sur une bourse reconnue sont évalués au dernier prix de négociation à la d'évaluation, tel qu'indiqué dans tout rapport d'usage courant ou autorisé comme officiel par une bourse reconnue, lorsque le dernier prix de négociation se situe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur de ce jour. Toutefois, si cette bourse n'est pas ouverte à la négociation cette date, l'évaluation est basée sur la dernière date précédente à laquelle cette bourse était ouverte à la négociation. Tout titre ou actif pour lequel une cotation de marché n'est pas facilement disponible est évalué à sa juste valeur de marché, telle que déterminée par l'administrateur fiduciaire. Lorsque le dernier prix négocié n'est pas compris dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, la société de gestion détermine le point de écart entre les cours acheteur et vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et des circonstances spécifiques. La politique du Fonds est de comptabiliser les transferts dans et hors des niveaux hiérarchiques de la juste valeur à la fin de l'année de reporting pour les transferts entre les niveaux 1 et 2 et à la date du transfert pour les transferts dans et hors du niveau 3.

c) Opérations et revenus sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de la transaction. Les plus-values et moins-values réalisées sur les opérations d'investissement sont calculées sur la base du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt nominal de l'obligation.

d) Autres actifs et passifs

Tous les montants à recevoir et à payer sont comptabilisés au coût ou au amorti. Le coût ou le coût amorti se rapproche de la juste valeur de ces actifs et passifs en raison de leur nature à court terme.

e) Conversion des monnaies étrangères

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars américains, qui est également la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. La juste valeur des investissements et des autres actifs et passifs en devises étrangères est convertie dans la devise de présentation du Fonds au taux de change de clôture à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes d'investissements, les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions. Les gains et pertes réalisés et la variation des gains et pertes non réalisés sur la conversion des monnaies étrangères sont inclus dans l'état du résultat global.

f) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, encourus lors de l'achat et de la vente de titres sont enregistrés en tant que dépenses et sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

g) Gains ou pertes non réalisés sur les investissements

Les montants par lesquels la juste valeur des investissements détenus à la date d'évaluation a changé au cours de l'année sont indiqués dans les états financiers en tant que variation de la plus-value ou de la moins-value non réalisée sur les investissements.

h) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables de la série pour l'année par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série respective au cours de l'année.

i) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations impliquent l'échange temporaire de titres à titre de garantie, la contrepartie s'engageant à restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Ces opérations génèrent des revenus la forme de commissions payées par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts et de dividendes versés sur les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces transactions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont inclus dans l'état du résultat global.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle émette des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants décrivent les jugements et estimations comptables les plus importants que le Fonds a effectués lors de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les justes valeurs des instruments non cotés sur des marchés actifs sont déterminées à l'aide de techniques d'évaluation et peuvent être déterminées en utilisant des sources de prix réputées (telles que des agences de prix) ou des prix indicatifs provenant de teneurs de marché. Les prix de courtage obtenus à partir des sources de prix peuvent être indicatifs et ne pas être exécutables ou contraignants. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, le Fonds peut évaluer les positions à l'aide de modèles, qui sont généralement basés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme standard dans l'industrie. Les modèles utilisés pour déterminer les justes valeurs sont validés et revus périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire, indépendamment de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres de capital-investissement se fondent principalement sur des multiples de bénéfices ajustés, le cas échéant, pour tenir compte d'un manque de qualité marchande.

Les modèles utilisent des données observables, dans la mesure du possible. Toutefois, dans des domaines tels que le risque de crédit (propre et de contrepartie), les volatilités et les corrélations, le gestionnaire doit procéder à des estimations. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter les justes valeurs déclarées des instruments financiers. Le Fonds considère que les données observables sont des données de marché facilement disponibles, régulièrement distribuées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui interviennent activement sur le marché concerné. Voir la note 4 pour de plus amples informations sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) IFRS 10 - Statut d'entité d'investissement

Le Fonds n'a pas consolidé ses financiers avec ceux des sociétés sous-jacentes détenues en tant qu'investissements, étant donné que le Fonds est considéré comme une entité d'investissement. Les exigences de la norme IFRS 10.27 (a-c) relatives aux entités d'investissement ont été respectées puisque les fonds proviennent de plusieurs investisseurs ; l'objectif commercial du Fonds est de générer des rendements pour les investisseurs grâce à l'appréciation des investissements sous-jacents ; et la performance des investissements est évaluée sur la base de la juste valeur.

c) IFRS 12 - Participations dans d'autres entités

Le Fonds peut investir dans d'autres fonds dans le cadre de sa stratégie d'investissement globale. L'IFRS 12.19 (a-g) exige des informations supplémentaires pour

les entités d'investissement qui détiennent des participations dans des filiales non consolidées. Une filiale est une entité contrôlée par une autre entité. Le Fonds n'exerce aucun contrôle sur un fonds sous-jacent puisqu'il n'existe aucune entente contractuelle entre eux et donc aucun pouvoir sur l'entité émettrice. Le Fonds n'a pas non plus la capacité d'influer sur les rendements en exerçant un pouvoir sur le fonds sous-jacent. Ainsi, la définition du contrôle telle que définie au paragraphe 7 de l'IFRS 10 n'a pas été respectée et le Fonds n'a pas à fournir d'informations supplémentaires. Une entité structurée est une entité qui a été conçue de telle sorte que les droits de vote ou des droits similaires ne constituent pas le facteur dominant pour décider qui contrôle l'entité, par exemple lorsque les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées par des accords contractuels. Les informations relatives à la participation du Fonds dans des entités structurées non consolidées figurent à la note 9.

4. INFORMATION SUR LA JUSTE VALEUR

La hiérarchie de la juste valeur accorde la plus haute priorité aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (évaluation de niveau) et la plus faible priorité aux données non observables (évaluation de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants.

Niveau 1 - Données reflétant les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels le gestionnaire a la possibilité d'accéder à la date d'évaluation.

Niveau 2 - Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris des données sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 - Données non observables. L'activité du marché est faible, voire inexistante. Les données utilisées pour déterminer la juste valeur requièrent un jugement ou une estimation importante de la part de la direction.

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé concerné est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans ce cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de leur juste valeur nécessite l'utilisation de données non observables significatives, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est activement négocié et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment et il se peut donc que des prix observables ne soient pas disponibles. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables (par exemple, des transactions pour des titres similaires du même émetteur) et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur ne nécessite des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

b) Contrats à terme

Les contrats à terme sont évalués sur la base de données provenant de marchés qui ne sont pas considérés comme actifs et donc classés au niveau 2. Ils sont évalués à la valeur de marché chaque jour d'évaluation en fonction du gain ou de la perte qui aurait été réalisé si les contrats avaient été clôturés.

Genus High Impact Equity Fund

Notes annexes aux états financiers 31

décembre 2023 et 2022

Les tableaux de hiérarchie de la juste valeur suivants fournissent des informations sur les actifs et les passifs dérivés du Fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente aux 31 décembre 2023 et 2022.

Au 31 décembre 2023

	Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)				
Actions	75,229,343	-	-	75,229,343
Actifs dérivés - Futures	143,782	-	-	143,782
Passifs dérivés - Contrats à terme	(344,669)	-	-	(344,669)
	<u>75,028,456</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>75,028,456</u>

Au 31 décembre 2022

	Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)				
Actions	60,261,114	-	-	60,261,114
Actifs dérivés - Futures	68,021	-	-	68,021
Passifs dérivés - Contrats à terme	(96,209)	-	-	(96,209)
	<u>60,232,926</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>60,232,926</u>

5. PARTS RACHETABLES EN CIRCULATION

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables qui sont de rang égal à tous égards et représentent participation proportionnelle à l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables.

Les parts rachetables du Fonds sont classées en tant que passifs financiers dans l'état de la situation financière, car le Fonds a l'obligation de distribuer des revenus afin de minimiser les impôts, de sorte qu'il n'a pas le pouvoir discrétionnaire d'éviter les distributions en espèces, et les parts ont une option de rachat permanent, qui ne répond pas aux critères de l'IAS 32.16A(d) pour être classées en tant que capitaux propres.

Les parts de série O sont offertes par voie de placement privé. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui ont des comptes à honoraires auprès de leurs courtiers. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022, aucune part de série F n'a été émise, rachetée ou en circulation.

L'évolution des parts rachetables en circulation de la série O du Fonds pour les exercices terminés le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 a été la suivante :

	Unités
<i>Exercice clos le 31 décembre 2023</i>	
Unités en circulation au début de l'année	540,676
Émission d'unités	65,004
Rachat d'unités	(38,810)
Unités réinvesties	39,932
Unités en circulation à la fin de l'année	<u>606,802</u>
<i>Exercice clos le 31 décembre 2022</i>	
Unités en circulation au début de l'année	550,326
Émission d'unités	48,849
Rachat d'unités	(67,232)
Unités réinvesties	8,733
Unités en circulation à la fin de l'année	<u>540,676</u>

Genus High Impact Equity Fund

Notes annexes aux états financiers 31

décembre 2023 et 2022

6. IMPÔTS SUR LE REVENU

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds était considéré comme une fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds distribue à ses porteurs de parts la totalité de leur revenu annuel imposable, y compris la partie de leurs gains en capital nets réalisés imposables, de sorte que le Fonds n'est redevable d'aucun impôt sur le revenu. Ces revenus sont imposables entre les mains des porteurs de parts et non du Fonds. Par conséquent, aucune provision pour l'impôt sur le revenu canadien n'a été constituée dans les présents états financiers. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital futurs.

Le Fonds peut être tenu de payer un impôt sur le revenu ou les bénéfices sur les revenus ou les gains provenant d'investissements aux États-Unis et dans d'autres pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés sur une base brute et les retenues à la source correspondantes sont présentées séparément dans l'état du résultat global. Le Fonds ne dispose d'aucun report de pertes autres qu'en capital.

Le tableau suivant résume les pertes en capital du Fonds pouvant être reportées au 31 décembre 2023 :

	Pertes en capital reportées (US\$)	
	2023	2022
Fonds d'actions à impact élevé Genus	\$-	\$1,137,216

7. DÉPENSES

Le Fonds engage des dépenses qui peuvent lui être spécifiquement attribuées. Les frais communs des fonds gérés par le gestionnaire sont attribués au Fonds au prorata. Le gestionnaire fournit ou fait fournir des services d'investissement et de conseil.

a) Coûts de transaction

Le tableau suivant résume les coûts de transaction du Fonds, y compris les commissions de courtage, en contrepartie des transactions de portefeuille pour l'exercice clos :

Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transaction	159,998	100	156,832	100
Arrangements de la Commission	77,827	49	69,724	44

Note : Les accords de commission font partie des montants de commission versés aux courtiers. Le Fonds a recours à des accords de commission (anciennement connus sous le nom de "soft dollars") pour des biens et services de recherche et/ou d'exécution d'ordres.

Genus High Impact Equity Fund

Notes annexes aux états financiers 31

décembre 2023 et 2022

8. LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités d'investissement du Fonds l'exposent à divers risques financiers. Les risques les plus importants pour le Fonds sont décrits ci-dessous.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers détenus par le Fonds et libellés dans une devise autre que la devise de référence du Fonds fluctuent en raison des variations des taux de change. Le tableau ci-dessous résume l'exposition au risque de change du Fonds qui détenait des actifs libellés dans des devises autres que la devise de présentation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

31 décembre 2023

	Canadien Dollar	Livre sterling	Union européenne L'euro	Australie Dollar	Japonais Yen	Autres	Total
Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)	879,170	4,712,257	7,138,395	832,644	10,559,862	5,935,049	30,057,377

31 décembre 2022

	Canadien Dollar	Livre sterling	Union européenne L'euro	Australie Dollar	Japonais Yen	Autres	Total
Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)	2,977,881	3,883,602	8,141,805	575,414	4,926,559	4,152,297	24,657,558

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si la devise de référence s'était renforcée ou affaiblie de 5 % par rapport à toutes les devises étrangères, tous les autres facteurs restant constants, la valeur de l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessous. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

	31 décembre 2023 5% Appréciation (-) ou Dépréciation (+) \$	31 décembre 2022 5% Appréciation (-) ou Dépréciation (+) \$
Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)	+ ou - 3,870,628	+ ou - 1 232 878 1,232,878

b) Autres risques de prix

Le conflit russo-ukrainien est susceptible d'avoir un effet continu sur les marchés financiers où le Fonds opère. Le gestionnaire du Fonds effectue des procédures régulières d'évaluation des risques et maintient des contrôles rigoureux sur ses comptes, ses soldes et ses transactions. À la date d'émission des états financiers, il n'y a pas d'événements ou de conditions significatifs ayant un impact sur la capacité du Fonds à poursuivre son activité.

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), qu'elles soient dues à des facteurs spécifiques à un investissement individuel, à son émetteur ou à tous les facteurs affectant l'ensemble des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

Genus High Impact Equity Fund

Notes annexes aux états financiers 31

décembre 2023 et 2022

Le tableau ci-dessous résume l'exposition à l'autre risque de prix des instruments d'investissement influencés par les mouvements généraux du marché des valeurs mobilières au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022. En outre, le tableau indique également l'impact sur la VNI Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du marché des valeurs mobilières.

31 décembre 2023	Autre exposition au risque de prix		Augmentation de 5% (+) ou Diminuer (-)	
	\$	% de la VNI		\$
Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)	75,229,343	96.1	+ ou-	3,761,467

31 décembre 2022	Autre exposition au risque de prix		Augmentation de 5% (+) ou Diminuer (-)	
	\$	% de la VNI		\$
Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)	60,261,114	95.5	+ ou-	3,013,056

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou d'honorer ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Les investissements du Fonds sont considérés comme facilement réalisables et très liquides, de sorte que le risque de liquidité du Fonds est considéré comme minime.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions au sein d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une localisation géographique, d'un type de produit, d'un secteur industriel ou d'un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage du total des investissements :

Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)

Secteur	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	(%)	(%)
Actions		
Matériaux	3.8	13.2
Industrie	16.7	11.8
Services de communication	4.7	3.9
Consommation discrétionnaire	3.5	3.0
Consommateurs de base	13.6	15.1
Soins de santé	19.4	22.1
Immobilier	7.6	5.6
Technologie de l'information	27.9	25.3
Utilitaires	2.8	-
Total	100.0	100.0

Genus High Impact Equity Fund

Notes annexes aux états financiers 31

décembre 2023 et 2022

9. PARTIES LIÉES

Le gestionnaire, ses administrateurs, les membres de sa famille et ses employés détiennent des investissements dans le fonds comme suit :

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	Unités (Série O)	Marché valeur \$	Unités (Série O)	Marché valeur \$
Genus High Impact Equity Fund (en dollars américains)	5,713	737,283	4,327	505,208

10. PRÊT DE TITRES

Le Fonds peut conclure un programme de prêt de titres avec son dépositaire, RBC Investor Services Trust, afin d'obtenir un revenu supplémentaire. La valeur de marché totale de tous les titres prêtés par chaque Fonds ne dépassera pas 50 % de la juste valeur des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement constituées de titres à revenu fixe. Les revenus des prêts de titres figurant dans l'état résultat global sont nets des frais de prêt de titres que le dépositaire du Fonds est en droit de recevoir.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, les revenus des prêts de titres ont été les suivants :

Fonds d'actions à impact élevé Genus	2023 (\$)	2022 (\$)
Revenus bruts des prêts de titres	30,079	7,331
Frais de prêt de titres	(10,528)	(2,565)
Revenus nets des prêts de titres	19,551	4,766
Retenues à la source sur les revenus des prêts de titres	(209)	(849)
Revenus nets des prêts de titres perçus par le Fonds	19,342	3,917

Les frais de prêt de titres ont représenté 35 % (2022 - 35 %) revenus bruts de prêt de titres, qui ont tous été versés au dépositaire du Fonds.

Le tableau suivant résume les titres prêtés et les garanties détenues au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 :

Fonds d'actions à impact élevé Genus	Exercice clos 31 décembre 2023 (\$)	Exercice clos 31 décembre 2022 (\$)
Titres prêtés	13,475,016	5,342,197
Garantie reçue	13,744,520	5,449,043
Pourcentage de garantie des titres prêtés	102	102

11. ÉVÉNEMENTS ULTÉRIEURS

Le Fonds a été créé le 15 mai 2014. Avant le 23 octobre 2017, le Fonds existait en tant qu'organisme de placement collectif non public. Du 23 octobre 2017 au 6 septembre 2019, le Fonds a offert des parts de série F au public. Le Fonds a cessé d'offrir des parts de série F au public le 6 septembre 2019, et le Fonds existe en tant qu'organisme de placement collectif non public depuis cette date. Le 19 janvier 2024, le Fonds est redevenu un organisme de placement collectif public et a depuis lors offert des parts de série F au public.